



Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20190515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019

▣ GUADELOUPE ▣

ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2019-20

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **25 déclarations** :

- Pour la catégorie A : 3
- Pour la catégorie B : 6
- Pour la catégorie C : 16

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARTICLE 3 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

Le 17-05-2019

Fait à Basse-Terre, le 15/05/2019



LA PRESIDENTE

Denise BLEUBAR
Denise BLEUBAR

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Communauté d'agglomération riviera du levant	REDACTEUR	Juriste Ressources Humaines	création de poste	35 H 00	Veillez à la fiabilité et à la sécurité juridique des actes administratifs du service et assurer un appui statutaire et juridique. Contrôle et suivi juridique de la gestion administrative et de l'application statutaire dans le respect de la législation, de la réglementation et des procédures internes, Prévention des contentieux, Veille juridique spécifique aux ressources humaines, Mise en place et suivi d'indicateurs de suivi, pilotage et d'alerte...	2019-650
Communauté d'agglomération riviera du levant	REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Juriste Ressources Humaines	création de poste	35 H 00	Veillez à la fiabilité et à la sécurité juridique des actes administratifs du service et assurer un appui statutaire et juridique. Contrôle et suivi juridique de la gestion administrative et de l'application statutaire dans le respect de la législation, de la réglementation et des procédures internes, Prévention des contentieux, Veille juridique spécifique aux ressources humaines, Mise en place et suivi d'indicateurs de suivi, pilotage et d'alerte...	2019-651
Communauté d'agglomération riviera du levant	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Juriste Ressources Humaines	création de poste	35 H 00	Veillez à la fiabilité et à la sécurité juridique des actes administratifs du service et assurer un appui statutaire et juridique. Contrôle et suivi juridique de la gestion administrative et de l'application statutaire dans le respect	2019-652

Accusé de réception en préfecture
977289710022-20190515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019

Commune de Port-Louis	ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	ATSEM	Retraite	35 H 00	de la législation, de la réglementation et des procédures internes, Prévention des contentieux, Veille juridique spécifique aux ressources humaines. Mise en place et suivi d'indicateurs de suivi, pilotage et d'alerte. L'ATSEM apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant de l'école maternelle, pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Il prépare et met en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants. Temps périscolaire : prise en charge des enfants avant, pendant et après le repas	2019-653
Routes de Guadeloupe	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien et d'exploitation routier	Mutation interne	35 H 00	Exécuter les travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier. Entretien et nettoyage la voirie et ses dépendances. Entretien et nettoyer les sites de travail. Réaliser la maintenance courante de l'outillage de chantier. Poser et entretenir la signalisation. Assurer les interventions d'urgence dans le cadre de l'astreinte. Entretien le matériel roulant	2019-654
Routes de Guadeloupe	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien et d'exploitation routier	Mutation interne	35 H 00	Exécuter les travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier. Entretien et nettoyer la voirie et ses dépendances. Entretien et nettoyer les sites de travail.	2019-655

Accusé de réception en préfecture
971-28971002-20190515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019

Routes de Guadeloupe	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE IERE CLASSE	Chef d'equipe	Retraite	35 H 00	Réaliser la maintenance courante de l'outillage de chantier. Poser et entretenir la signalisation. Assurer les interventions d'urgence dans le cadre de l'astreinte. Entretien le matériel roulant Organiser et diriger au quotidien tout ou partie d'un chantier d'entretien routier. Encadrer les équipes, contrôler l'exécution des tâches. Piloter, suivre et contrôler les activités des agents. Coordonner le travail des équipes et participer à l'exécution des tâches. Participer, au côté du chef de centre ou de son adjoint, à la planification des activités en régie. Remonter les bilans d'activités journalières et mensuelles. Superviser le balisage des chantiers dont il a la charge.	2019-656
Routes de Guadeloupe	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE IERE CLASSE	Agent d'entretien et d'exploitation routier	Mutation interne	35 H 00	Exécuter les travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier. Entretien et nettoyage la voirie et ses dépendances. Entretien et nettoyer les sites de travail. Réaliser la maintenance courante de l'outillage de chantier. Poser et entretenir la signalisation. Assurer les interventions d'urgence dans le cadre de l'astreinte. Entretien le matériel roulant	2019-657
Routes de Guadeloupe	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien et	Mutation interne	35 H 00	Exécuter les travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux	2019-658

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20190515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019

					hebdomadaire et mensuelle du Centre. Etablir, analyser et remonter à l'agence les tableaux de bord et indicateurs des activités. Assurer le suivi des travaux d'entretien routier (entreprises, régie).				
SYMEG	INGENIEUR	Un(e) Directeur (trice) du Service Technique	Mutation externe	35 H 00	Manager une équipe de 11 agents, programmer les opérations d'investissement, évaluer le budget nécessaire à l'exécution des programmes. Résoudre les litiges afférents aux opérations d'électrification rurale, Participer aux négociations avec les partenaires tels qu'EDF, France Télécom, lancer et suivre les consultations en vue de la réalisation des études et travaux, concourir au contrôle de la concession.	2019-664			
SYMEG	INGENIEUR PRINCIPAL	Un(e) Directeur (Trice) du Service Technique	Mutation externe	35 H 00	Manager une équipe de 11 agents. Programmer les opérations d'investissement. Évaluer le budget nécessaire à l'exécution des programmes. Résoudre les litiges afférents aux opérations d'électrification rurale. Participer aux négociations avec les partenaires tels qu'EDF, France Télécom. Lancer et suivre les consultations en vue de la réalisation des études et travaux. Concourir au contrôle de la concession.	2019-665			
Routes de Guadeloupe	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Chef d'équipe	Retraite	35 H 00	Organiser et diriger au quotidien tout ou partie d'un chantier d'entretien routier. Encadrer. Les équipes, contrôler l'exécution des tâches. .	2019-666			

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-2019-0515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception en préfecture : 17/05/2019

Commune de Bouillante	ATTACHE	Directeur des Ressources et des Services à la Population	Mutation externe	35 H 00		<p>Piloter, suivre et contrôler les activités des agents. Coordonner le travail des équipes et participer à l'exécution des tâches. Participer, au côté du chef de centre ou de son adjoint, à la planification des activités. En régie. Remonter les bilans d'activités journalières et mensuelles. Superviser le balisage des chantiers dont il a la charge</p> <p>Missions : Sous l'autorité du Directeur Général des services, vous êtes chargé de la Direction des Ressources et des services à la population. Vous disposez d'une bonne expérience professionnelle dans le domaine des Ressources humaines et des notions de base dans le domaine de l'état civil et des élections. Vous avez 3 services à piloter : le service des Ressources humaine, le service de l'Accueil, de l'Etat civil et des Elections, le service des Affaires scolaires..</p>	2019-667		
Commune de Bouillante	REDACTEUR	Chef du Service Culturel et des Sports	Promotion interne	35 H 00		<p>Vous êtes chargé du management du service des sports et de la culture. Vous disposez d'une bonne expérience professionnelle dans le domaine des sports ou de la culture et vous avez déjà managé une équipe. Vous êtes chargé des équipements culturels et sportifs, des parcs et jardins, de l'animation culturelle et sportive sur le territoire et l'appui aux associations culturelles et sportives.</p>	2019-668		

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20190515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019

Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Responsable de la gestion administrative	Retraite	35 H 00	Chargé de la gestion des carrières, exécution, suivi et mise en forme des décisions et dossiers administratifs liés à la carrière des agents, constitution et gestion du fichier du personnel, gestion de la procédure disciplinaire, organisation et suivi des commissions administratives paritaires. Mise en œuvre des opérations administratives et réglementaires nécessaires au recrutement.	2019-669
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Responsable de gestion administrative	Retraite	35 H 00	Chargé de la gestion des carrières - exécution, suivi et mise en forme des décisions et dossiers administratifs liés à la carrière des agents, constitution du fichier du personnel, gestion de la procédure disciplinaire, organisation et suivi des commissions administratives paritaires.	2019-670
Commune de Gosier	ADJOINT ADMINISTRATIF	Responsable de la qualité et de la gestion comptable	création de poste	35 H 00	Piloter les pôles Exécution budgétaire, Trésorerie et Emprunts. Élaborer les budgets annexes. Participer à la procédure budgétaire.	2019-671
Conseil Régional	REDACTEUR	Agent pôle finances et engagements	création de poste	35 H 00	Traitement, élaboration de bons de commande et mise en paiement de facture, suivi des comptes fournisseurs.	2019-672
Commune de Baie-Mahault	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Responsable du service climatisation	Promotion interne	35 H 00	Suivre des travaux, propre à sa spécialité (climatisation) sur l'ensemble des bâtiments. Gérer des contrats liés à la vérification, la maintenance et à l'entretien des climatiseurs. Suivre les interventions réalisées par les entreprises. Évaluer la pertinence des demandes. Être soucieux de la qualité du service de la clientèle. Arbitrer le niveau d'intervention (EMB ou entreprise). Capacité de gérer une grande charge de travail.	2019-673

Accusé de réception en préfecture
971-28710022-20190515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception en préfecture : 17/05/2019

Commune de Pointe à Pitre	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Gestionnaire de rémunération	Fin de contrat	35 H 00	<p>Contrôler les arrêtés ayant un impact sur la paie (recrutement, régime indemnitaire, temps partiel, demi traitement, etc.) Saisir l'ensemble des données nécessaires à l'élaboration de la paie et ses éléments connexes (heures travaillées, régime indemnitaire et prime, etc.) Valider la paie, appliquer la dématérialisation de la paie. Editer les documents et attestations liés à la paie (attestations etc.)</p>	2019-674
---------------------------	---	------------------------------------	----------------	---------	--	----------



LA PRESIDENTE

Denise BLEUBAR

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20190515-EMP-2019-20-AR
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019